

Année scolaire 2020 – 2021

Avis de recrutement d'enseignants contractuels dans le premier degré

Le département de Haute-Corse recrute des enseignants contractuels pour la période du 25 mai au 6 juillet 2021

Ces personnels seront affectés en tant que brigade itinérante de remplacement au sein du département de Haute-Corse.

Conditions de recrutement :

- Niveau d'études validant un diplôme de niveau bac + 3 minimum
- Attestation de compétence en natation (réalisation d'un parcours de 50 mètres dans une piscine sous la responsabilité d'un service public universitaire ou territorial)
- Attestation certifiant la qualification en secourisme (PSC1 ou AFPS).
Ces deux certifications seront requises à la date du recrutement.

Rémunération :

La rémunération mensuelle est de 1504 euros (net), ISAE comprise sur la base d'un recrutement en 1^{ère} catégorie- indice nouveau majoré 367.

Candidature :

Les personnels intéressés adresseront une lettre de motivation accompagnée d'un CV, **de la notice de renseignements ci-jointe**, et de la photocopie des diplômes post- baccalauréat à la Division des personnels enseignants du 1^{er} degré de la DSDEN 2B (diper2b@ac-corse.fr).

Avant le 18 mai 2021 - 12h00, au plus tard.

Après examen des dossiers, les candidats seront convoqués pour un entretien le **jeudi 20 mai 2021**. Une commission de recrutement procédera à la sélection des candidats.